

Réf: Dossier 230103

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BAMA HOUSE »
en abrégé « SCI BAMA HOUSE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJIBI , Lot 183, Ilot 19

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/05/2023 reçus par Me Angoua olivier, enregistrés au CEPICI, le 14/06/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
BAMA HOUSE » en abrégé « SCI BAMA HOUSE »

Objet : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat,
la propriété, la mise en valeur, administration,
l'exploitation, la location, la vente en totalité ou
en
partie et l'échange de tous terrains et immeubles
bâti ou non bâti situés en Côte d'Ivoire ;
l'édification de toutes constructions sur ces
terrains ;
l'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures
de
crédit, emprunts et facilités de caisse.

Et généralement, toutes opérations mobilières,
immobilières ou financières pouvant se
rattacher
directement à l'objet social, dès lors que ces

actes et

opérations ne portent pas atteinte à la nature civile

de cet objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI , Lot 183, Ilot 19

Dirigeant(s) M KARAGNARA MODIBO (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00113 du 31/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56151/GTCA/RC/2023 du 31/07/2023

